L'équipe de la coordination des listes d'attente

1 cheffe de service

Katiana SAINTVIL

1 coordinatrice

Léonie LAMOUREUX

1 psychologue

Charlotte BODINO

1 directrice de dispositif

Florence ARSANGER

 Prestations libérales d'ergothérapeutes conventionnés avec le service



Appui et conseil d'un transcripteur adaptateur et d'une assistante sociale.

En partenariat avec :

Plan d'accès

PCPF GLA TL 72

Boulevard Carnot











13 Impasse Armand Saffray
72000 Le Mans



Accès par les transports en commun :

Bus Setram ligne n°12 - Arrêt « Saffray »

Tramway ligne T1 - Arrêt « Théodore-Monod »

Contact

Léonie LAMOUREUX (coordinatrice)

06.01.41.21.46

leonielamoureux@apajh72-53.fr

PCPE GLATL 72

Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées

Coordination Gestion de la Liste d'Attente du SESSAD Troubles du Langage





Qu'est-ce que la coordination Gestion de la Liste d'Attente ?

Le PCPE GLA TL offre des premières réponses dans l'attente d'une place en SESSAD.

Les prestations de coordination viennent en appui ressource à l'environnement du jeune, pour soutenir son inclusion scolaire et sociale.

Publics concernés

- Jeunes âgés de 0 à 20 ans, bénéficiant d'une orientation Sarthe Autonomie et domiciliés en Sarthe (72);
- Des Troubles du langage oral et/ou écrit avec ou sans troubles associés

• Diagnostiqués pour :

Objectifs

Une réponse dans l'environnement

Recueillir et évaluer les besoins du jeune et de sa famille

Co-construire, coordonner des prestations personnalisées et adaptées

Proposer des aménagements et adaptations scolaires

Informer et sensibiliser les aidants et les professionnels aux spécificités du handicap

Accompagner et soutenir la famille du jeune

Identifier et activer un réseau de partenaires médicosociaux et sociaux

Proposer des actions d'accompagnement par les **pairs et/ou associations d'usagers**

Modalités d'accompagnement

Contact des représentants légaux pour un premier RDV par la coordinatrice.

Rencontre du jeune et de ses représentants légaux par l'équipe pour :

- > recueillir ses attentes et ses besoins,
- > présenter les prestations de coordination.

Validation ou non d'un contrat d'accompagnement et co-construction des actions de prestations de coordination.

A 6 mois, **co-évaluation** des prestations de coordination mises en place.



Perspectives possibles:

- Admission vers le SESSAD
- Reconduction du contrat pour 6 mois
- Arrêt en attente d'une place en SESSAD
- Sortie définitive car une réponse a été trouvée dans le milieu ordinaire
- Réorientation vers un service du médico social plus adapté